

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 13 mars, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Maison de l'enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 6 mars 2020

Nombre de membres	En exercice : 21
Présents : 11	Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme ANTOMPIETRI, Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN

DRIEYSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : Aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : M. MARLARGÉ

Objet : Animation de la Vie Sociale – Prorogation de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale situé au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs

Monsieur le Président rappelle que par délibération D009/2020 du 7 février dernier le conseil d'administration a validé l'évolution de l'Espace de Vie Sociale en centre social après une phase de préfiguration.

Cependant, suite à une réunion avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure dans le cadre de ce projet, cette dernière a suggéré de reporter cette évolution et de proroger l'agrément de l'Espace de Vie Sociale afin d'octroyer au service un temps de préparation complémentaire qui permettra de parfaire le bilan de l'E.V.S. et le diagnostic des besoins des habitants.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Président à déposer auprès de la C.A.F. le dossier de demande de prorogation de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale à effet au 1^{er} juillet 2020 et à signer l'avenant et toutes pièces afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200313-20D022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

